



CHAMBRE JURASSIENNE
D' **AGRICULTURE**



Une agriculture diversifiée



En dix ans

- ▶ Terres ouvertes en régression, davantage qu'au niveau suisse
JU: - 16,6% (-2038 ha) CH: - 7,1% (-20734 ha)
- ▶ Surfaces herbagères en progression
JU: + 10,2% (+2789 ha) CH: stable
- ▶ Surfaces de compensation écologique
JU: + 10,4% (+379 ha) CH: + 6,1%
- ▶ Production biologique
JU + 113% (+1999 ha) CH: + 21,7% (+ 20335 ha)

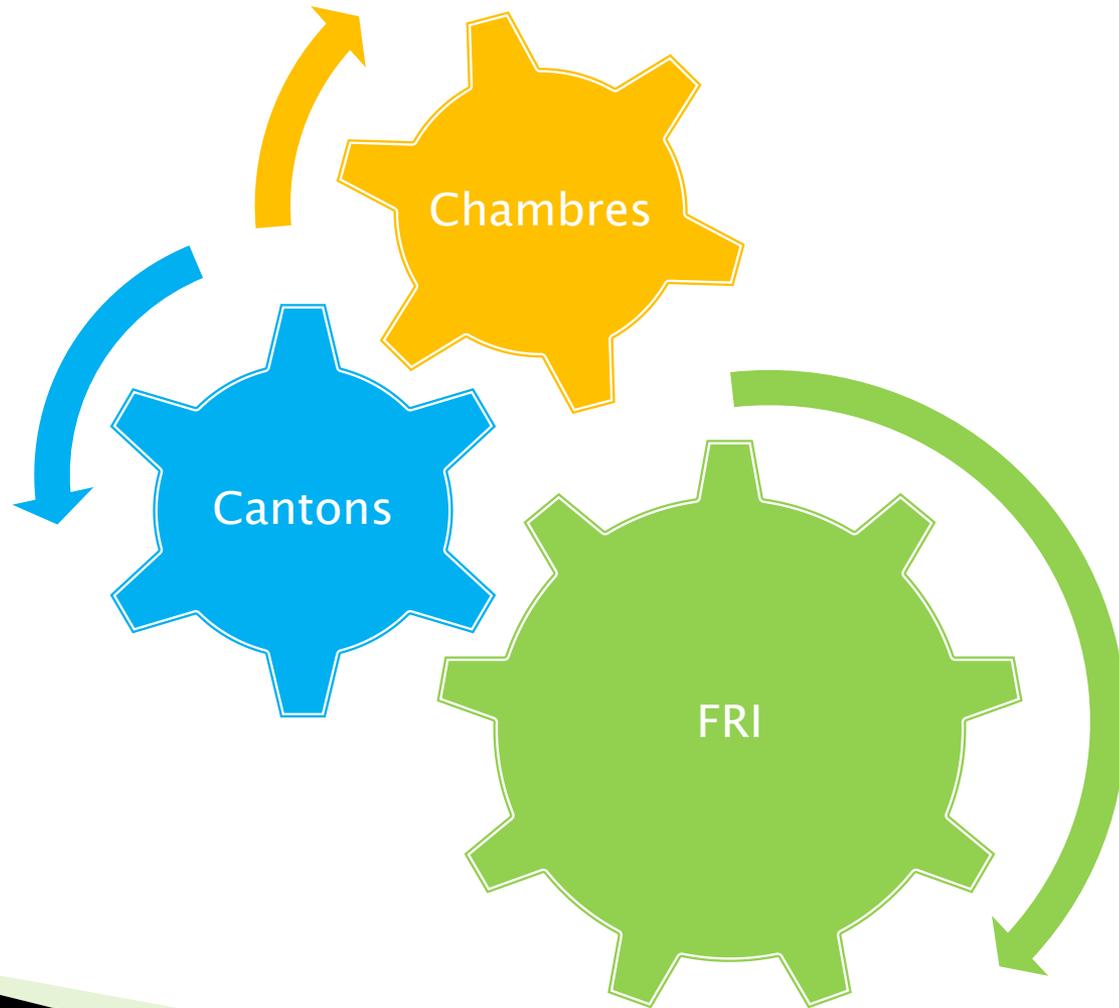
Différents niveaux

- 
- Agriculteurs
 - Organisations sectorielles

- 
- Sociétés régionales
 - Chambres d'agriculture

- 
- AGORA
 - Union suisse des paysans

Une imbrication judiciaire



Les réformes agraires

1^{ère} étape Découplage «Davantage d'écologie»

1993–1998

Introduction
des paiements
directs non liés
à la production
Accord OMC

2^e étape Déréglemen- tation «Davantage de marché»

PA 2002 (99-03)

Suppression de
la garantie des
prix et de
l'écoulement
Introduction
des PER

3^e étape Déréglemen- tation «Compétiti- vité»

PA 2007 (04-09)

Suppression du
contingentement
laitier
Mise aux
enchères des
contingents
d'importation
de viande

4^e étape Moins de soutien «Amélioration de la compétitivité»

PA 2011 (08-13)

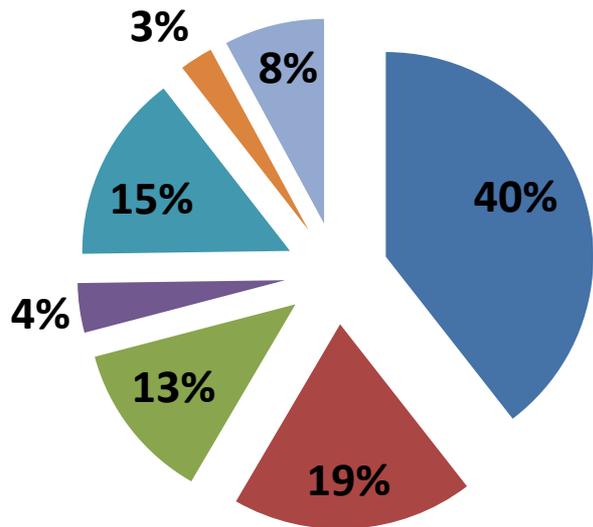
Réduction du
soutien du
marché
Réallocation
des fonds aux
paiements
directs

5^e étape Gros plan sur les prestations d'intérêt public

PA 2014-2017

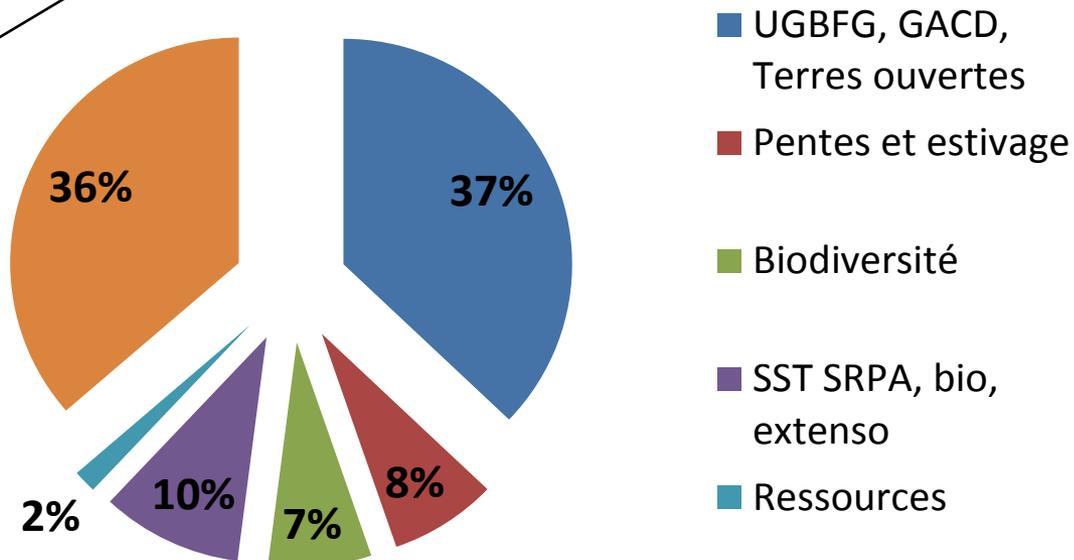
Développement
du système des
paiements
directs
Promotion de la
qualité et de la
durabilité

Répartition 2017



- Sécurité approvisionnement
- Paysage cultivé
- Biodiversité
- Qualité du paysage
- Systèmes de production
- Efficacité des ressources

Répartition 2013



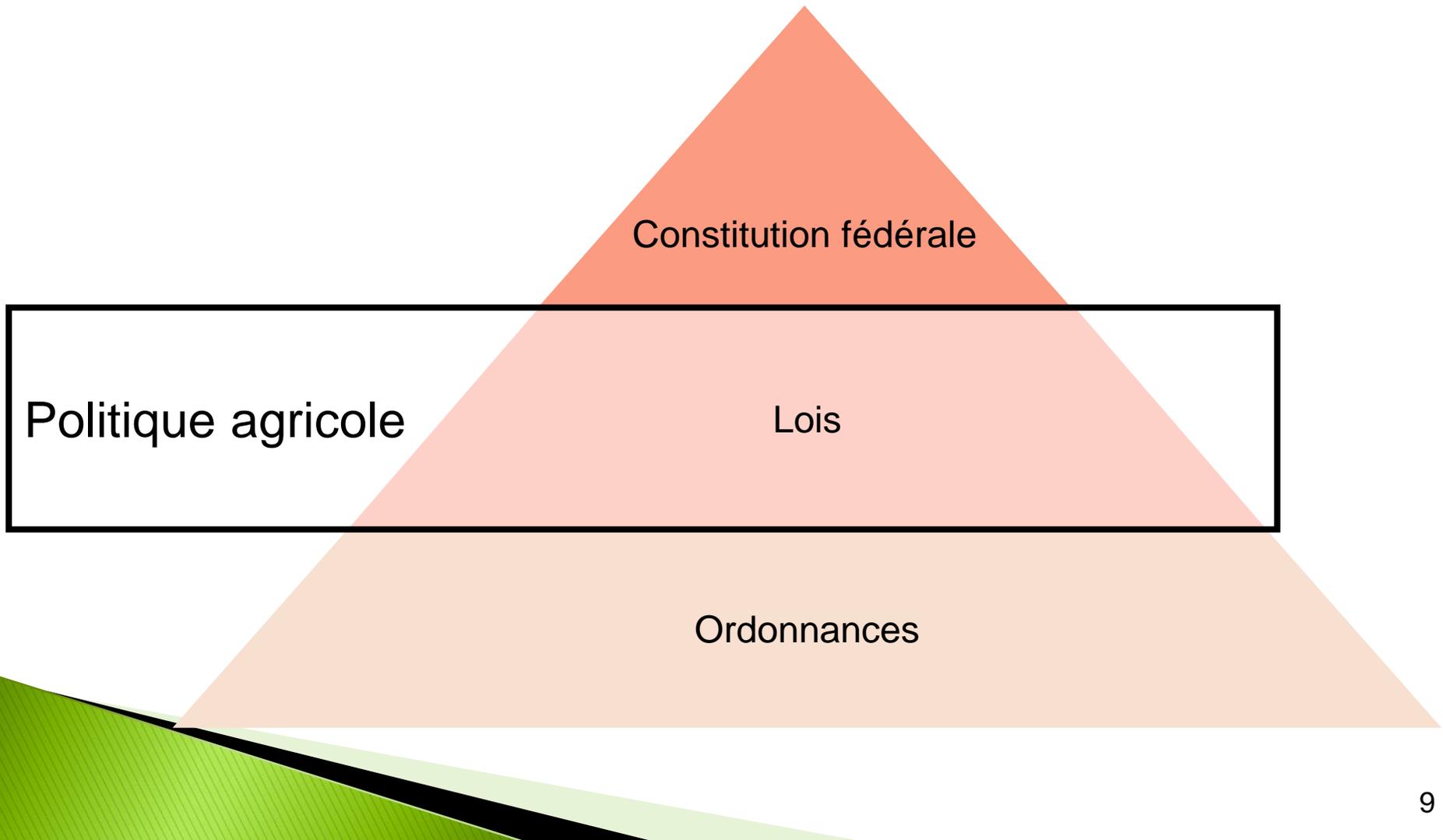
- UGBFG, GACD, Terres ouvertes
- Pentas et estivage
- Biodiversité
- SST SRPA, bio, extenso
- Ressources

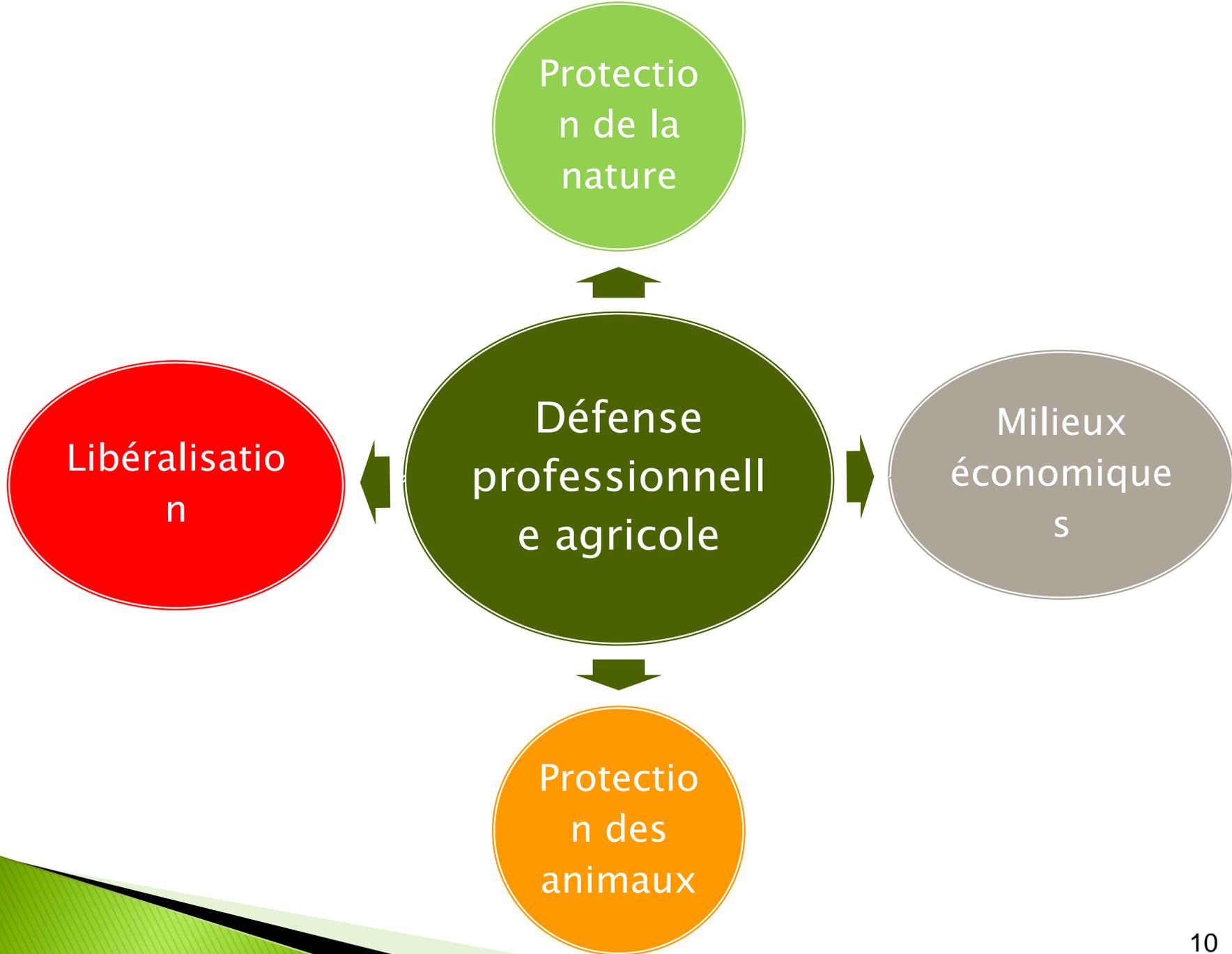
Un réel déséquilibre

	Blé d'automne	Maïs grain	Prairie extensive	Jachère
Production				
Fourrage			810	
Grain	2968	2920		
Paille	300			
Sécurité approvisionnement	900	900	450	450
Terres ouvertes	400	400		400
PVLH			200	
Qualité I			1500	3800
Qualité II			1500	
Mise en réseau			1000	1000
Produits y compris paiements directs	4568	4220	5460	5650
Charges spécifiques				
Semences	230	266	150	288
Fumure	389	194		
Protection des plantes	283	250	30	22
Autres	396	862		
Marge brute comparable avec paiements directs	3270	2648	5280	5340
Travaux par tiers	440	654		
Coûts de mécanisation variables	382	413	193	310
Intérêts capitalisés	32	40	3	9
Marge brute avec paiements directs	2416	1541	5084	5021
Main-d'œuvre (en heures)	42	39	24	37
Disponible pour charges de structures et bénéfice	1240	449	4412	3985

Source : Marges brutes Agridea FIBL 2013, adaptation CJA

Une législation complexe





Des actions multiples

Anticiper

Contrer

S'adapter

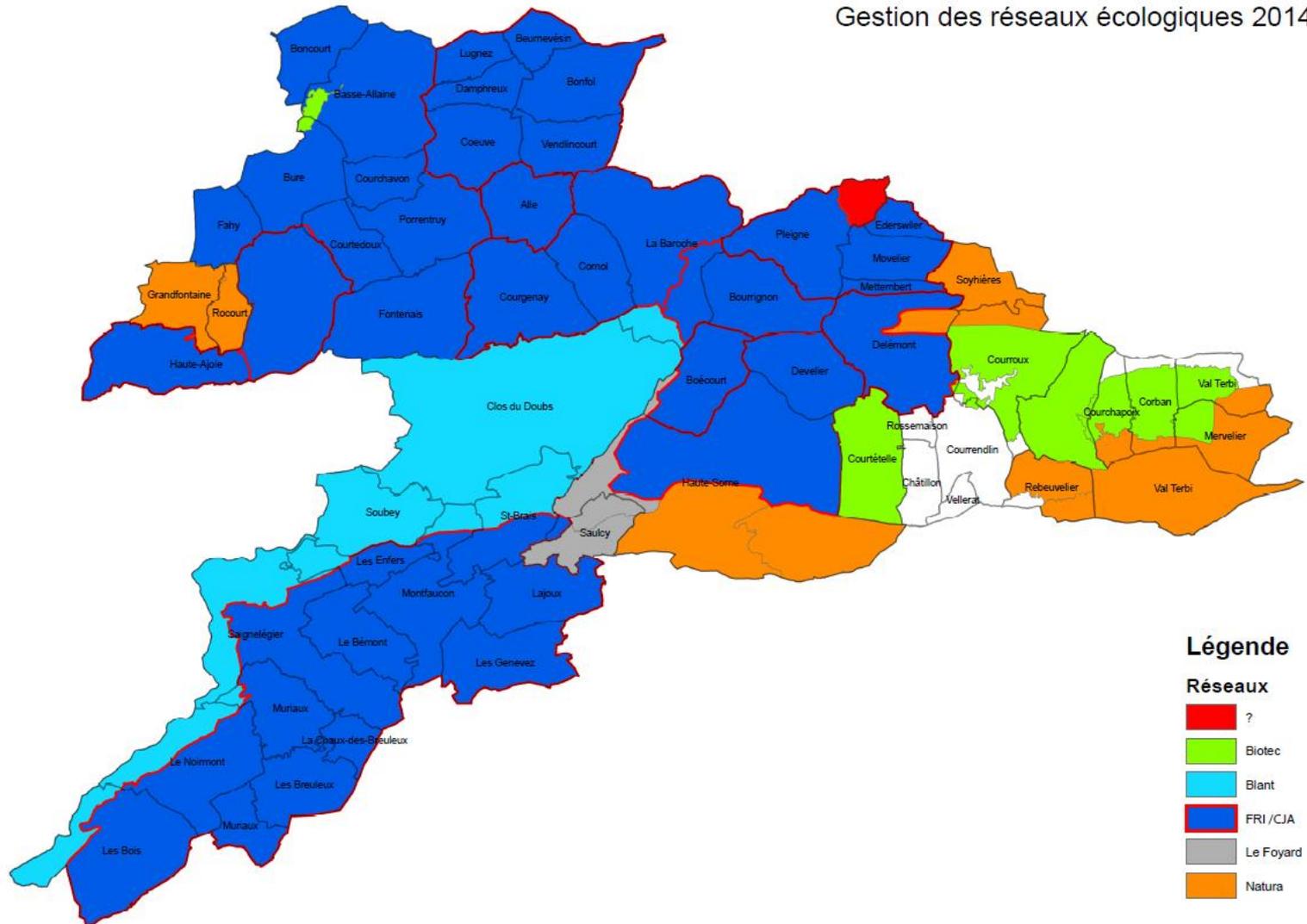
Corriger

De nouveaux rôles

- ▶ Sensibiliser les agriculteurs à leurs nouvelles tâches et à l'importance de l'image qu'ils donnent du métier.
- ▶ Impliquer les exploitants agricoles dans les activités de défense professionnelle.
- ▶ Assurer la crédibilité de l'organisation envers le pouvoir politique.
- ▶ Sensibiliser les producteurs aux attentes de la société.

Réseaux écologiques

Gestion des réseaux écologiques 2014



Légende

Réseaux

- ?
- Biotec
- Blant
- FRI /CJA
- Le Foyard
- Natura

Réseaux écologiques

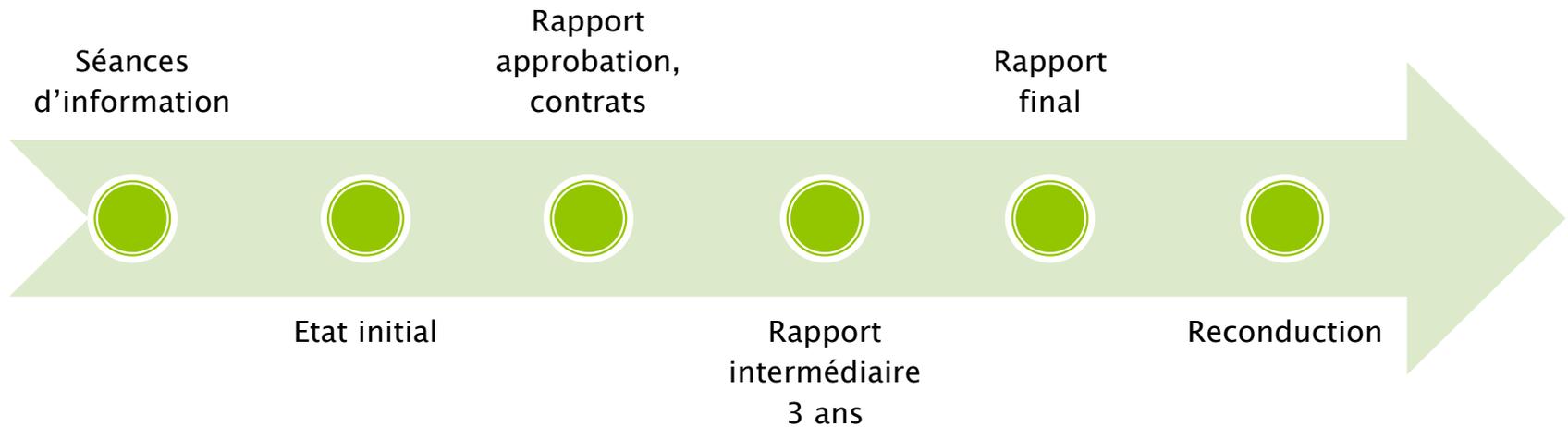
► Mise en oeuvre

Arbre fruitier haute tige (localisé dans la SAU)

OPD (résumé de la fiche technique "Compensation écologique dans l'exploitation agricole")	OQE Réseau	OQE "Qualité (Vergers)
<ul style="list-style-type: none">- Arbre à fruits à pépins ou à noyau- Hauteur de tronc: 1.2 m (noyau) – 1.6 m (pépin)- Maximum 100 – 300 arbres / ha selon espèce- Fumure autorisée- Pas de produits phytosanitaires au pied des arbres de plus de 5 ans, traitement des arbres modéré autorisé et selon les mesures de protection prescrites- Imputation dès 1 arbre et jusqu'à 100 / ha- Si les arbres poussent sur une SCE, cumul possible- Contribution dès 20 arbres imputables par exploitation et jusqu'à maximum 160 arbres / ha (sauf cerisiers, noyers et châtaigniers: 100 arbres / ha)	<ul style="list-style-type: none">- Entretien des arbres en période de repos de la végétation- Couronne bien structurée, solide, stable et aérée- Le nombre doit rester constant ou augmenter- Minimum 1 site de nidification naturel ou artificiel par 10 arbres- Nichoirs nettoyés en hiver- Arbre mort laissé sur pied- Si verger, une structure obligatoire <p><i>Recommandation(s):</i></p> <ul style="list-style-type: none">- 10 m² d'herbage laissé sur pied par arbre- Si verger, utiliser de façon extensive la surface sous les arbres	<ul style="list-style-type: none">- Minimum 20 ares et 10 arbres- Présence d'une surface corrélée (SCE) à 50 maximum à raison de 0.5 are / arbre jusqu'à 200 arbres et 1 ha pour plus de 200 arbres- Distance de 30 m maximum entre les arbres- Densité minimale de 30 arbres / ha et maximale de 120 arbres / ha (sauf cerisiers, noyers et châtaigniers: 100 arbres / ha)- Minimum 3 structures différentes par vergers et 1 de plus par tranches de 20 arbres ou la surface corrélée doit présenter une valeur écologique- Le nombre d'arbre doit rester constant ou augmenter



Réseaux écologiques



Mise en œuvre

- ▶ Démarche volontaire
 - ▶ Tester d'autres manières de travailler
 - ▶ Engagement supplémentaire en faveur des ressources et de l'environnement
 - ▶ Passer de la parole aux actes
 - ▶ Se convaincre par les expériences de terrain
 - ▶ Profession reconnaissante à l'égard du soutien accordé par les pouvoirs publics
- 

Expériences

- ▶ Demande toujours plus à l'agriculture
 - Protection des eaux
 - Protection de l'air
 - Protection du sol
 - ▶ Agriculture bouc émissaire des maux de l'environnement
 - ▶ Mesures agro-environnementales prises mais résultats pas toujours au rendez-vous
- 

Expériences

- ▶ Aller pas à pas, ne rien imposer
 - ▶ Trouver les bons relais, les leaders
 - ▶ Communication essentielle
 - ▶ Système complexe
 - ▶ Dépendance accrue aux soutiens étatiques
 - ▶ Respect des échéances, respect des mesures
 - ▶ Changements trop fréquents
 - ▶ Prestations environnementales volontaires mais en réalité forcées
 - ▶ Mission première de l'agriculture reléguée au second plan
- 

Initiative pour la sécurité alimentaire



**Gardons la main
sur notre alimentation!**

Merci de votre attention

